



PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS

MUNICIPALITÉ DE BAIE-JOHAN-BEETZ

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, convoquée le douzième jour du mois de septembre deux mille vingt-deux à 19h00 à la salle multi et en visioconférence située au 15 A rue du Nord.

Sont présents : M. Sébastien Lécuyer, conseiller, poste 2
M. Jacques Devost, conseiller, poste 3
Mme. Maryse Bourque, conseillère, poste 4
M. Luc Bourque, conseiller, poste 5
M. Denis Harvey, conseiller, poste 6

Sont présents en visioconférence : Étienne Lemieux, conseiller, poste 1

Absent : M. Martin Côté, maire

Aussi présente : Mme Cindy Fortier, directrice générale secrétaire-trésorière

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Mme Maryse Bourque, pro-mairesse de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, à 19 h 13. Mme Cindy Fortier fait fonction de secrétaire.

2. Présences

Constatation du quorum.

3. Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Devost, appuyé par Étienne Lemieux et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents, d'accepter l'ordre du jour tel que proposé :

1. Ouverture de la séance par Mme. Maryse Bourque
2. Présences
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2022
5. Acceptation des comptes
6. Résolution
 - a) Résolution 2022-09-12-01 concernant l'embauche d'une employée à l'accueil touristique.
7. Affaires nouvelles
8. Varia
9. Période de questions
10. Levée de la séance

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 08 août 2022

Il est proposé par Sébastien Lécuyer, appuyé par Jacques Devost, et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2022 soit adopté.

5. Acceptation des comptes

Il est proposé par Luc Bourque, appuyé par Denis Harvey, et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents :

Que le Conseil municipal de Baie-Johan-Beetz accepte les comptes payés du 1^{er} au 31 août 2022 pour un montant de 41 103.00\$;

Ces comptes ont été acquittés par la directrice générale, et moi, Cindy Fortier, certifiée sous mon serment d'office que nous avons les fonds nécessaires à la caisse populaire de Havre-Saint-Pierre pour payer ces montants dus.

M^{me} Cindy Fortier, directrice générale secrétaire-trésorière et greffière

6. Résolutions

a) Résolution 2022-09-12-01 concernant l'embauche d'une employée à l'accueil touristique

Il est proposé par Jacques Devost, appuyé par Denis Harvey, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Baie-Johan-Beetz procède à l'embauche de madame France Gagnon au poste de préposée à l'accueil touristique ;

Que le conseil municipal de Baie-Johan-Beetz mandate Cindy Fortier, directrice générale, secrétaire-trésorière, à signer le contrat de travail.

7. Affaires nouvelles

8. Varia

9. Période de question

10. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 39.

Cindy Fortier
Directrice générale, secrétaire-trésorière

Martin Côté
Maire ¹

¹ Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.